



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### Province du Québec

### Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 5 juin 2023 à 19 h 00 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillères Mesdames Marielle Gervais et Mélanie Ménard, les conseillers Messieurs Johnny Izzi, Pierre Lamoureux, Alain Paquin ainsi que Steve Robitaille formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Raymond Paquette.

Monsieur Lukas Bouthillier Directeur général et Greffier-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juin 2023
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2023
- 4 DIRECTION GÉNÉRALE
  - 4.1 Régularisation de l'occupation exercée par la jetée et le quai sur le lit du lac Champlain
  - 4.2 Planification des besoins d'espaces 2024-2034
  - 4.3 Congrès annuel 2023 – Fédération québécoise des municipalités
- 5 FINANCES
  - 5.1 Autorisation de paiement - Fondation MMD Excavation
  - 5.2 Autorisation de paiement - iPrima Conseil
  - 5.3 Aide financière - récupérateur d'eau de pluie
  - 5.4 Autorisation de paiement - Go-Élan Inc.
  - 5.5 Emprunt au fonds de roulement – bateau sécurité incendie
  - 5.6 Radiation solde à financer - réalisation complète de l'objet à coût moindre
- 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
  - 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – mai 2023
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 Motion de félicitations - pompiers
  - 7.2 Embauche – pompier volontaire
  - 7.3 Motion de remerciement - Marc-Christian Sépul
  - 7.4 Motion de remerciement – Charles Dubuc
  - 7.5 Autorisation de signature et autorisation de paiement - achat bateau SSI
  - 7.6 Autorisation - Vente bateau du service de sécurité incendie et équipements
- 8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Règlement sur les PIIA – projets de construction



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### 9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

- 9.1 Adoption - politique culturelle et plan d'action
- 9.2 Autorisation - événement Ligue de Dek Hockey
- 9.3 Octroi de contrat - AddÉnergie Technologies Inc. et autorisation de paiement
- 9.4 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Claude et François Phénix & fils Inc. - bornes électriques
- 9.5 Demande de commandites – les Festifolies de St-Armand

### 10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1 Autorisation – fermeture de la 16e Avenue Ouest
- 10.2 Octroi de contrat - MBI Experts-Conseils - Garage Municipal
- 10.3 Octroi de contrat - Nivelage et Terrassement Verdura Inc. - Kiosque Touristique
- 10.4 Planification projet d'asphaltage - Venise-en-Québec
- 10.5 Octroi de contrat - E.B.I. Excavation Bedford Inc. et autorisation de paiement

### 11 RÉGLEMENTATION

- 11.1 Adoption - règlement 322-2009-32 - amendant le règlement de zonage visant à modifier certaines normes
- 11.2 Adoption - règlement 467-2019 (2023-1) établissant les tarifs municipaux

### 12 AFFAIRES NOUVELLES

### 13 COMPTES DU MOIS

- 13.1 Déboursés du mois de mai 2023

### 14 PÉRIODE DE QUESTIONS

### 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 12861-06-05 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juin 2023

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juin 2023.

### 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 12862-06-05 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2023

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2023.

### 4 DIRECTION GÉNÉRALE



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



12863-06-05 4.1 Régularisation de l'occupation exercée par la jetée et le quai sur le lit du lac Champlain

CONSIDÉRANT l'achat du lot numéro 6 492 262 du cadastre du Québec est officialisée et que l'acte translatif de propriété a été publié au Registre foncier de la circonscription foncière de Missisquoi, le 31 mars 2023, sous le numéro 27 934 808 ;

CONSIDÉRANT que la partie adjacente du lot 6 492 262 ne peut pas être vendue ;

CONSIDÉRANT que le moyen pouvant être utilisé pour régulariser l'occupation par cette partie est l'octroi d'un bail d'accès public ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE MANDATER la firme Denicourt Arpenteur-Géomètre afin de réaliser un plan montrant l'emplacement de la portion du domaine hydrique qui sera louée à la Municipalité ;

D'AUTORISER Lukas Bouthillier à signer tout document afférent au bail hydrique au nom de la Municipalité ;

DE CONFIRMER que les lieux visés par la demande seront utilisés à des fins non lucratives et qui favoriseront l'accès public au plan d'eau.

12864-06-05 4.2 Planification des besoins d'espaces 2024-2034

CONSIDÉRANT que dans le cadre du processus annuel de consultation des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) situées sur le territoire du Centre de services scolaire des Hautes Rivières (CSSDHR), comme prescrit aux articles 272.2 et suivants de la Loi sur l'instruction publique (LIP), la CSSDHR a transmis à la Municipalité la Planification des besoins d'espace 2024-2034 adoptée par notre conseil d'administration, 25 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT que la planification des besoins d'espace a été élaborée en tenant compte de la prévision des besoins d'espace du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ainsi que des informations reçues des municipalités et des MRC à l'automne 2022, relatives aux développements domiciliaires sur leur territoire. La planification tient également compte des avis reçus des municipalités et des MRC lors du processus de consultation prescrit à l'article 272.5 de la LIP ;

CONSIDÉRANT que cette consultation a permis au CSSDHR de confirmer ses besoins en matière d'immeubles à acquérir pour la construction ou l'agrandissement d'une école ou d'un centre de formation professionnelle ou d'éducation aux adultes ;

CONSIDÉRANT que tel que prévu à l'article 272.7 de la LIP, les municipalités ont maintenant un maximum de 45 jours pour transmettre leur résolution d'approbation ou de refus de la Planification des besoins d'espace 2024-2034, au CSSDHR et à leur MRC ;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la Planification des besoins d'espace 2024-2034 du CSSDHR.

### 12865-06-05 4.3 Congrès annuel 2023 – Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT le congrès annuel 2023 de la Fédération québécoise des municipalités se tenant du 28 au 30 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT que le congrès annuel offre un large éventail de formations ;

Il est proposé par Raymond Paquette appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'INSCRIRE le maire M. Raymond Paquette, les conseillers M. Johnny Izzi, Mme Marielle Gervais, M. Pierre Lamoureux, Mme Mélanie Ménard ainsi que la responsable des communications et des loisirs Marie-Ève Boulanger, le directeur des services techniques Karl Chevrette, le responsable de l'urbanisme Éric De Grand Maison et le directeur général, Lukas Bouthillier, au coût de 945 \$ par personne plus les taxes applicables ;

DE REMBOURSER tous les frais afférents à cet événement ;

QUE le remboursement soit effectué en conformité au règlement no 458-2018 (2022) établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité de Venise-en-Québec.

## 5 FINANCES

### 12866-06-05 5.1 Autorisation de paiement - Fondation MMD Excavation

CONSIDÉRANT la réfection de la fondation de l'hôtel de ville ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise Fondation MMD Excavation d'un montant de 24 200 \$ plus les taxes applicables ;

DE FINANCER la dépense via le fond affecté en immobilisation ;

D'autoriser le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

### 12867-06-05 5.2 Autorisation de paiement - iPrima Conseil

CONSIDÉRANT l'inspection de regards/puisards et de conduites d'égout sanitaire et pluvial en cours ;

CONSIDÉRANT l'APP-2023-1 octroyé à iPrima Conseil ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise iPrima Conseil d'un montant de 18 583,90 \$ plus les taxes applicables pour le décompte progressif no 1 ainsi que les décomptes progressifs subséquents s'élevant à 293 844,19 \$ plus les taxes applicables ;

D'autoriser le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

12868-06-05 5.3 Aide financière - récupérateur d'eau de pluie

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec a un souci pour la protection de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que pour limiter les eaux de ruissellement, l'eau de pluie récupérée peut servir à arroser les plantes et le jardin, à remplir la piscine, à humidifier le compost, à laver la voiture, etc. ;

CONSIDÉRANT qu'un baril d'eau de pluie permet de recueillir potentiellement jusqu'à 1 000 litres d'eau par mois, d'avril à octobre ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

DE METTRE en place un programme vert qui permet aux citoyens de Venise-en-Québec d'obtenir un remboursement de 50 % du coût d'achat avant taxes, jusqu'à un maximum de 75 \$, pour un baril récupérateur d'eau de pluie et accessoires connexes (pompe submersible, trousse de raccord pour boyau d'arrosage) afin de promouvoir le développement durable.

12869-06-05 5.4 Autorisation de paiement - Go-Élan Inc.

CONSIDÉRANT la construction d'un module de jeu au Parc Jameson ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise Go-Élan Inc. d'un montant de 24 030,45 \$ plus les taxes applicables ;

D'autoriser le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

12870-06-05 5.5 Emprunt au fonds de roulement – bateau sécurité incendie

CONSIDÉRANT que le Conseil désire se prévaloir de son droit prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec qui consiste à emprunter au fonds de roulement ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



D'EMPRUNTER au fonds de roulement un montant de 26 800 \$ de la Municipalité pour l'achat d'un bateau pneumatique AB alx16 2016 pour le service incendie ;

DE REMBOURSER, à parts égales, l'emprunt au fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans, et ce, dès l'année 2024.

12871-06-05 5.6 Radiation solde à financer - réalisation complète de l'objet à coût moindre

ATTENDU que la Municipalité de Venise-en-Québec a entièrement réalisé l'objet n°454-2018 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

ATTENDU que le coût réel des travaux s'élève à 849 560 \$ ;

ATTENDU que le financement permanent de cette somme a été effectué ;

ATTENDU qu'il existe un solde de 104 571 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt n°454-2018 pour réduire le montant de la dépense de l'emprunt ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement d'emprunt n°454-2018 soit réduit de 954 131 \$ à 849 560 \$ ;

D'AFFECTER à la dépense un montant de 600 360 \$ versé comptant provenant de la TECQ ;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

### 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – mai 2023

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 mai 2023.

### 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

12872-06-05 7.1 Motion de félicitations - pompiers

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE DONNER une motion de félicitation pour la réussite de la formation intitulée « Désincarcération de l'É.N.P.Q. » pour le pompier : Daniel Williams ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DE DONNER une motion de félicitation pour la réussite de la formation intitulée « Matières Dangereuses Opération de l'É.N.P.Q. » pour la pompière : Véronique Smith-Beauvais.

12873-06-05 7.2 Embauche – pompier volontaire

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie de Venise-en-Québec intervient sur le territoire par des pompiers volontaires ;

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre une force de frappe suffisante le plus souvent possible, il est requis d'augmenter le bassin de pompiers ;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du directeur du SSI de Venise-en-Québec à l'égard d'une candidature ;

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Patrick Baulne à titre de pompier volontaire selon la politique salariale en vigueur.

12874-06-05 7.3 Motion de remerciement - Marc-Christian Sépul

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE DÉCERNER une motion de remerciement à l'entreprise ferme Marc-Christian Sépul pour le prêt des installations et l'aide apporté lors de la formation sauvetage dans le grain le 16 avril dernier, formation offerte par l'association Canadienne de sécurité agricole.

12875-06-05 7.4 Motion de remerciement – Charles Dubuc

CONSIDÉRANT toute la contribution apportée à la Municipalité par M. Charles Dubuc à titre de pompier temps plein ;

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE REMERCIER M. Charles Dubuc pour sa collaboration et son approche professionnelle à titre de pompier temps plein auprès de la Municipalité et de lui souhaiter bonne continuation. M. Charles Dubuc restera disponible à temps partiel pour s'occuper du volet formation de la brigade.

12876-06-05 7.5 Autorisation de signature et autorisation de paiement - achat bateau SSI

CONSIDÉRANT que le bateau du service incendie de la municipalité a plus de 26 ans ;

CONSIDÉRANT que le bateau actuel ne répond plus aux besoins de la Municipalité ;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur du service incendie à procéder à l'acquisition d'un bateau pneumatique 2016 AB alx 16 plus performant et moins polluant d'un montant de 26 800 \$ ;

D'AUTORISER le paiement pour l'achat d'un bateau pneumatique 2016 AB alx 16 d'un montant de 26 800 \$ ;

D'AUTORISER le directeur du service incendie, Patrick Sauriol à signer tout document nécessaire pour l'achat du bateau pour le service incendie.

### 12877-06-05 7.6 Autorisation - Vente bateau du service de sécurité incendie et équipements

CONSIDÉRANT que le bateau du service de sécurité incendie ainsi que ces équipements afférents ne répondent plus aux besoins de la Municipalité ;

Il est proposé par Pierre Lamoureux, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur du service incendie à mettre en vente le bateau de marque Bombardier 1998, modèle Speedster 1600, la remorque Shoreland'r 1999 ainsi que les équipements reliés au bateau tout en protégeant les intérêts de la Municipalité.

## 8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

### 12878-06-05 8.1 Règlement sur les PIIA – projets de construction

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 214, rue des Chardonnerets – construction d'un abri d'auto
- 365, 15e avenue Est – construction d'un garage indépendant
- 360, avenue de la Pointe-Jameson – rénovation de l'extérieur de la maison
- 427, avenue de la Pointe-Jameson – installation d'un revêtement extérieur en façade de la maison

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale au niveau urbanistique ;

La présente résolution du projet ne dispense pas le requérant d'obtenir toute autorisation ou tout permis requis par la loi ou tout autre règlement ;

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule ;

D'AJOUTER les dossiers complets à la liste d'attente officielle considérant le règlement de contrôle intérimaire en vigueur si applicable.

## 9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



12879-06-05 9.1 Adoption - politique culturelle et plan d'action

CONSIDÉRANT l'importance de la culture pour la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec a élaboré une politique culturelle ainsi qu'un plan d'action pour arrimer la politique culturelle ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la nouvelle politique culturelle 2023 de la Municipalité de Venise-en-Québec ;

D'ADOPTER le plan d'action de la nouvelle politique culturelle 2023.

12880-06-05 9.2 Autorisation - événement Ligue de Dek Hockey

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la ligue de dek hockey tous les mardis soir de 17h30 à 21h30 du 23 mai au 22 août 2023 inclusivement ainsi que le tournoi de fin de saison le 26 août 2023 au parc Robert-Aumont.

12881-06-05 9.3 Octroi de contrat - AddÉnergie Technologies Inc. et autorisation de paiement

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec désire présenter un projet dans le but d'améliorer son offre de bornes de recharges sur ton territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité a connu bond de 11 % de sa population pour 2022 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une étude d'électrification par Bornes Québec ;

ATTENDU QUE le directeur général a obtenu une subvention pour l'installation de 6 bornes électriques au Centre culturel ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat auprès de AddÉnergie Technologies Inc. pour l'achat de 6 bornes électriques pour un montant de 30 567,00 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise AddÉnergie Technologies Inc. pour un montant de 30 567,00 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'autoriser le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

- 12882-06-05 9.4 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Claude et François Phénix & fils Inc. - bornes électriques

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec désire présenter un projet dans le but d'améliorer son offre de bornes de recharges sur ton territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité a connu bond de 11 % de sa population pour 2022 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé a une étude d'électrification par Bornes Québec ;

ATTENDU QUE le directeur général a obtenu une subvention pour l'installation de 6 bornes électriques au Centre culturel ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat auprès de Claude et François Phénix & Fils Inc. pour l'installation de 6 bornes électriques pour un montant de 11 400,00 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise Claude et François Phénix & Fils Inc. pour un montant de 11 400,00 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution ;

D'autoriser le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

- 12883-06-05 9.5 Demande de commandites – les Festifolies de St-Armand

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Marielle Gervais et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le prêt de 4 chapiteaux 10 x 10 pour les Festifolies de St-Armand pour la fin de semaine du 14 au 16 juillet 2023.

QUE tout dommage sur les équipements prêtés soit facturé à l'événement.

**10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU**

- 12884-06-05 10.1 Autorisation – fermeture de la 16e Avenue Ouest

CONSIDÉRANT les portes ouvertures du SSI la fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la fermeture de la 16e Avenue Ouest pour la circulation automobile, entre la 24e rue et la 26e rue ouest du 23 juin 2023 au 25 juin 2023 inclusivement.

12885-06-05 10.2 Octroi de contrat - MBI Experts-Conseils - Garage Municipal

CONSIDÉRANT la reprise du projet du garage municipal ;

CONSIDÉRANT le besoin des services professionnels la section mécanique et électrique ;

Il est proposé Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat des plans et devis mécaniques et électriques pour la construction du Garage Municipal à l'entreprise MBI Experts-Conseils conformément à l'entente soumise le 1er mai 2023 au montant de 33 000 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur général à octroyer tout montant additionnel pour couvrir les frais de contingences et avenants requis pour mener le projet à terme.

12886-06-05 10.3 Octroi de contrat - Nivelage et Terrassement Verdura Inc. - Kiosque Touristique

CONSIDÉRANT la nécessité de refaire l'aménagement du Kiosque touristique ;

Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Nivelage et Terrassement Verdura Inc. pour l'excavation, la compaction et l'installation de pavé uni au coût unitaire de 26,50 \$ le pied carré pour un montant maximal de 14 575 \$ plus les taxes applicables le tout comme défini dans la soumission du 9 mai 2023.

12887-06-05 10.4 Planification projet d'asphaltage - Venise-en-Québec

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTQMD) planifie un projet d'asphaltage deux tronçons de la route 202 soit sur la 58<sup>e</sup> rue Ouest à 760 m à l'est du chemin Lakeshore à environ 70 m à l'est de la 21e Avenue Ouest et sur l'avenue de Venise Ouest de la route 227 à environ 850 m à l'est de la 23e Avenue Est ;

CONSIDÉRANT que le MTQMD sollicite la Municipalité pour émettre ses commentaires et connaître l'intérêt de la Municipalité pour avoir les accotements pavés ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'administration municipale à communiquer au MTQMD les entraves à prévoir concernant les travaux à venir sur le réseau d'aqueduc et sanitaire de la Municipalité ;

DE CONFIRMER l'intérêt de la Municipalité d'avoir les accotements pavés sur les deux tronçons prévus à la programmation 2023-2025 et d'assumer les coûts afférents ;

DE MENTIONNER au MTQMD l'intention de la Municipalité d'installer des délinéateurs sur la route 202 à partir de l'intersection de la route 227 sur une longueur de 1 500 mètres à des fins de sécurité du transport actif.

12888-06-05 10.5 Octroi de contrat - E.B.I. Excavation Bedford Inc. et autorisation de paiement

CONSIDÉRANT plusieurs réfections requises au niveau du pavage dans les rues de la Municipalité ;

Il est proposé par Marielle Gervais, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat auprès de E.B.I. Excavation Bedford Inc. pour la mise à niveau et pavage de plusieurs endroits pour un montant de 14 750,00 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise E.B.I. Excavation Bedford Inc. pour un montant de 14 750,00 \$ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le coordonnateur des travaux publics à signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution ;

D'autoriser le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

## 11 RÉGLEMENTATION

12889-06-05 11.1 Adoption - règlement 322-2009-32 - amendant le règlement de zonage visant à modifier certaines normes

CONSIDÉRANT que le Conseil de la municipalité de Venise-en-Québec a adopté le règlement de zonage n° 322-2009 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. ch. A-19.1) et que les articles du règlement n° 322-2009 ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de cette loi ;

CONSIDÉRANT que la propriété sise au 109, Avenue de Venise Ouest est située au cœur de Venise-en-Québec sur une artère ayant achalandage et un aspect commercial ;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que le Conseil de la municipalité de Venise-en-Québec souhaite favoriser les commerces de détail et les commerces de nature récréotouristique aux abords du lac Champlain ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dument donné lors de la séance du conseil tenue le 3 avril 2023 ;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, pour valoir à toute fin que de droit, le règlement 322-2009-32.

### 12890-06-05 11.2 Adoption - règlement 467-2019 (2023-1) établissant les tarifs municipaux

CONSIDÉRANT que le règlement 467-2019 établissant les tarifs municipaux a été adopté le 10 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1) permettent à une municipalité de prévoir un mode de tarification pour le financement de tout ou partie de ses biens, services ou activités ;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement provincial sur les conditions et restrictions applicables à l'exercice des pouvoirs de tarification des municipalités (RLRQ, c. F-2.1, r. 0.2) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de regrouper toutes les dispositions touchants la tarification de biens, services et activités dans un seul et unique règlement ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été fait et le projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 1er mai 2023 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du règlement lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023, déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, pour valoir à toute fin que de droit, le règlement 467-2019 (2023-1).

## 12 AFFAIRES NOUVELLES

## 13 COMPTES DU MOIS

### 12891-06-05 13.1 Déboursés du mois de mai 2023

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de mai 2023, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 265 286,60 \$ ;

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 45 525,39 \$ tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

12892-06-05 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 27.

Raymond Paquette  
Maire

Lukas Bouthillier  
Directeur général, Greffier-Trésorier, CPA  
Auditeur, M.Sc., DMA

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Lukas Bouthillier  
Directeur général, Greffier-  
Trésorier,  
CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je, Raymond Paquette, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Raymond Paquette  
Maire

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.

**ANNEXE 1**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



<b>29 AVRIL 2023 AU 26 MAI 20233</b>			
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>DATE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
<b>CHÈQUES</b>			
PÉPINIÈRE DU BRISE-VENT	10-05-2023	2 184.53 \$	URB-ABATTAGE D'ARBRES SENTIER
SAURIOL CAROLINE	10-05-2023	100.00 \$	LOISIRS-REMB ACT. SPORTIF2023
ASSOCIATION DES CHEFS EN INCENDIE QC.	12-05-2023	833.57 \$	SSI-INSC. CONGRES 2023
LA BOUTIQUE DU PLONGEUR	12-05-2023	1 750.27 \$	SSI-ENTRETIEN-ACCESSOIRES
CADIEUX SOPHIE	12-05-2023	1 785.00 \$	LOISIRS-ACTIVITÉS PROGRAMMATION DANCE
LE GROUPE SPORT-INTER PLUS	12-05-2023	681.58 \$	LOISIRS-FILET POUR SOCCER
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION INC.	12-05-2023	682.95 \$	VOIRIE-CHEMIN EN GRAVEL-3 HEURES
MÉNARD MÉLANIE	12-05-2023	35.45 \$	LOISIRS-RENCONTRE LOISIRS
RHÉAUME RACHEL	12-05-2023	24.99 \$	ADM-FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION
ROCHELEAU ET FILS	12-05-2023	481.18 \$	VOIRIE-CONTENEUR # 2533
HONEYWELL	15-05-2023	240.30 \$	SSI-ENTRETIEN - INSPECTION
PRÉVIMED INC	15-05-2023	115.24 \$	SPR- REMPLISSAGE CYLINDRE
<b>TOTAUX DES CHÈQUES</b>		<b>8 915.06 \$</b>	
<b>PRÉLÈVEMENTS</b>			
AMILIA	30-04-2023	233.98 \$	ADM-FRAIS TRANSACTION EN-LIGNE
L'HOMME ET FILS ENR	30-04-2023	201.44 \$	SSI-CASERNE
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	30-04-2023	4 583.11 \$	ACHATS VOIRIE-SSI-ADM-
DESJARDINS	01-05-2023	150.00 \$	FRAIS DE BANQUE
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	03-05-2023	96.58 \$	ADM-ABONNEMENTS LOGICIELS
PROANIMA	01-05-2023	1 390.52 \$	URB-SERVICE ANIMALIER PROANIMA
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	12-05-2023	2 270.76 \$	URB-HONORAIRES PROFESSIONNELS
BOIVIN & GAUVIN	12-05-2023	166.71 \$	SSI-GANT
BORDO, LANA	12-05-2023	848.64 \$	ADM-AUTRES CONTRATS - CONCIERGE
BENEVA	12-05-2023	2 896.69 \$	ASSURANCES COLLECTIVES
CARDIO CHOC	12-05-2023	234.70 \$	SPR-ÉQUIPEMENT MÉDICAL - P.R.
CMP MAYER INC.	12-05-2023	1 615.41 \$	SSI-ÉQUIPEMENTS INCENDIE-CHAPEAUX
EUROFINS / ENVIRONEX	12-05-2023	1 738.44 \$	HYG-MILIEU-STS D'EAU POTABLE - USINE
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR	12-05-2023	303.17 \$	VOIRIE-VÉHICULES
G.E.S.T.I.M.	12-05-2023	1 143.26 \$	URB-HONORAIRES PROFESSIONNELS
HYDRO QUÉBEC	12-05-2023	2 287.68 \$	LUMINAIRES DE RUES
BORNES QUÉBEC	12-05-2023	1 085.36 \$	AME-1 BORNE NIVEAU 2- MISE À
JLD-LAGUÉ	12-05-2023	81.87 \$	VOIRIE-ENT TRACTEUR JD
JLD-LAGUÉ	12-05-2023	545.78 \$	VOIRIE-TRACTEUR JOHN DEERE
KUBOTA ST-JEAN	12-05-2023	24.08 \$	VOIRIE-ENTR. & RÉP. MACHINERIE-kubota
NETTOYEUR MARTIN	12-05-2023	125.15 \$	ADM-ENTRETIEN TAPIS
PAPETERIE COWANSVILLE	12-05-2023	73.57 \$	ADM-FOURNITURES DE BUREAU-PAPIER
ÉNERGIE DUPONT	10-05-2023	1 261.55 \$	SSI-VOIRIE-GÉNÉRATRICE
PUROLATOR INC.	12-05-2023	20.74 \$	SSI-ENVOIE CARDIO CHOC / BOIVIN-GAUVIN
REIS JEAN-PIERRE	12-05-2023	700.00 \$	NETTOYAGE VITRES
ROYAL PYROTECHNIE INC.	12-05-2023	4 886.44 \$	FEUX D'ARTIFICE 23-06-2023
SERVISYS INC.	12-05-2023	139.12 \$	CENTRE CULTUREL APPEL DE SERVICE CHAUFFAGE
TETRA TECH QI INC.	12-05-2023	3 805.13 \$	HYG MIL-INSPECTION RÉSEAU PAR CAMERA
UNI-SELECT CANADA INC.	12-05-2023	105.98 \$	SSI-PIÈCES/ACCESSOIRES/POMPE HONDA
CHOINIÈRE & MORIN INC.	15-05-2023	28 743.75 \$	VOIRIE-CONTRAT DÉNEIGMENT FINAL
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	15-05-2023	4 196.58 \$	CONCIERGERIE
L'HOMME ET FILS ENR	15-05-2023	1 636.53 \$	ACHATS VOIRIE-SSI-ADM-
MARCHÉ VENISE	15-05-2023	147.40 \$	ADM-ALIMENTS/ BOISSONS
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	15-05-2023	29 925.40 \$	ADM-CUEILLETTE DÉCHETS (CONTRAT)
SUPER SOIR	15-05-2023	1 328.92 \$	VOIRIE-SSI- CARBURANT
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	15-05-2023	1 745.65 \$	ACHATS VOIRIE-SSI-ADM-
DEK HOCKEY VENISE-EN-QUÉBEC	24-05-2023	2 678.00 \$	LOISIRS-DEK HOCKEY SAISON 2023
HYDRO QUÉBEC	24-05-2023	3 592.83 \$	HYDRO-DIVERS
TÉLUS	24-05-2023	105.07 \$	VOIRIE-TÉLÉPHONIE
VENISE NAUTIQUE	24-05-2023	1 038.86 \$	SSI-ENTRETIEN -VÉHICULES-BATEAU
<b>TOTAUX DES PRÉLÈVEMENTS</b>		<b>108 164.85 \$</b>	
SALAIRES 29 AVRIL AU 26 MAI 2023		102 338.80 \$	
FRAIS SALAIRES		352.50 \$	
		<b>219 761.21 \$</b>	
<b>ENGAGEMENTS</b>			
AQUASPHERA CONSEIL INC.	12-05-2023	2 232.81 \$	HYG.MILIEU-ÉTUDE HYDROLOGIQUE 51E RUE O.
INGÉNIERIE PRIMA CONSEIL	15-05-2023	21 366.84 \$	HYGMIL-CONTRAT APP-2023-1
ARP SERVICES TECHNIQUES INC.	12-05-2023	10 089.06 \$	RELEVÉ - 19E AVENUE/39E RUE
SANI-FONTAINES INC.	12-05-2023	5 743.00 \$	AME-FONTAINES D'EAU
ZESTE CONSEILS INC.	10-05-2023	6 093.68 \$	CULTURE-POLITIQUE SUR LA CULTURE
		<b>45 525.39 \$</b>	
<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>265 286.60 \$</b>	